

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



Département de l'économie et de la formation
Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement

Departement für Volkswirtschaft und Bildung
Departement für Mobilität, Raumentwicklung und Umwelt

- DE DÉCHETS



+ DE TRI

Campagne de sensibilisation à la gestion des déchets dans les écoles valaisannes

Propositions d'activités à l'attention des directions d'écoles

Document disponible sur www.ecole-economie.ch

Version Juin 2018

Responsable de la démarche, personne de contact

Stéphane Dayer
Chargé de projets Ecole-Economie
079 220 33 67
stephane.dayer@hevs.ch

Partenaires



UTO, Uvrier – Usine de valorisation thermique des déchets



SATOM SA, Monthey

S A T O M



Fédération des communes valaisannes

FCV-VWG

Fédération des Communes Valaisannes
Verband Walliser Gemeinden

La campagne « Moins de déchets, plus de tri »

1. Contexte

Le 1er janvier 2016, 17 objectifs de développement durable pour les Nations Unies sont entrés en vigueur. Il s'agit d'un programme à l'horizon 2030, d'où son nom « Agenda 2030 ». Grâce à ces nouveaux objectifs qui s'appliquent à tous, les pays mobiliseront les énergies nécessaires pour atteindre des résultats probants.

La Suisse, par le biais de la "Stratégie pour le développement durable 2016-2019", a défini sa contribution à la réalisation des objectifs globaux.

Le Canton du Valais, qui a remis à jour son Agenda21 en 2012, est en train de l'adapter à l'Agenda2030. Il sera présenté en 2018.

Actuellement, **les différents agendas** précisent que **l'éducation aide à la formation de la personnalité et à la socialisation des personnes, tout en leur donnant les qualifications nécessaires pour une prise de décision optimale et une amélioration de leur qualité de vie**. Cet instrument que représente l'éducation se révèle nécessaire pour aborder les notions en lien avec le développement durable. Dans le cadre de la mise en place des plans d'études intercantonaux, **le Valais s'engage à intégrer progressivement la notion de développement durable dans l'enseignement et la formation**.

Le thème du développement durable (DD) constitue l'un des axes d'action importants définis par le Service de l'enseignement (SE) dans le cadre des activités Ecole-Economie (EcEc) depuis 2004 (cf. Engagement ° 15 de l'Agenda 21 cantonal).

Au niveau opérationnel, **la gestion des déchets (GD) a été retenue comme l'un des thèmes prioritaires des prochaines années scolaires**. Ceci s'inscrit également dans **le contexte de l'introduction de la taxe sur les déchets dans le Valais romand dès le 1.1.2018**.

Cette démarche ne constitue pas vraiment une nouveauté car un travail très important est déjà effectué par des communes, des écoles et d'autres partenaires, telles que les usines.

2. Objectifs

- Encourager les directions des écoles à mettre en place **une démarche globale** intégrant tout le personnel et les enseignants afin de développer une **attitude responsable et active** en vue d'un développement durable dans le cadre de leurs activités
- Encourager les directions des écoles à intégrer le thème de la gestion des déchets **dans le fonctionnement de leur école et dans la durée**
- **Développer des projets d'établissement portant sur le thème de la gestion des déchets.**
- **Inciter les enseignants à traiter le thème de la gestion des déchets dans le cadre de leurs cours** (voir document destiné aux enseignants)
- **Valoriser les activités particulièrement intéressantes** auprès des autres milieux scolaires, économiques, politiques et le grand public.

A savoir...

- Cette campagne de sensibilisation à la gestion des déchets concerne **les établissements scolaires à savoir toutes les personnes exerçant une activité au sein de l'école** (élèves, enseignants, administration, direction, conciergerie, cuisine, ... autres services).
- **Certaines écoles, des communes et d'autres partenaires ont déjà effectué un travail très important dans le domaine de la gestion des déchets et la sensibilisation. Il ne s'agit pas de le remplacer mais de proposer des activités complémentaires et de généraliser la démarche dont le but est d'influencer les comportements dans la durée.**
- **La gestion des déchets est de la compétence des communes**. Outre les indications figurant dans ce document, il est important que **chaque direction d'école se réfère au règlement communal**.

Remarque : cette démarche de sensibilisation de toutes les personnes concernées par le « fonctionnement d'une école » doit déboucher sur une prise de conscience à même d'engendrer la modification des comportements à l'échelle individuelle qui doit s'appliquer de manière globale et dans la durée.

Au niveau d'une école, de nombreuses actions très positives sont déjà en cours sous différentes formes et dans différents domaines, mais il existe de grandes différences d'un établissement à l'autre. **La campagne « Moins de déchets, plus de tri » présente les objectifs minimums à atteindre par toutes les écoles.**

3. Publics-cibles

- **Direction, enseignants, personnel administratif, conciergerie et autres services de l'école (cuisine, ...)**
- En ce qui concerne la **partie « enseignement »**, la démarche proposée concerne tout d'abord **les élèves de la scolarité obligatoire**, particulièrement le cycle 2 (5H à 8H).
- **Les CO** dispensent déjà de cours liés à la gestion des déchets.
- **Les écoles du secondaire II** (collèges, écoles de commerce et de culture générale, écoles professionnelles, ...) seront également impliquées dans un processus similaire.

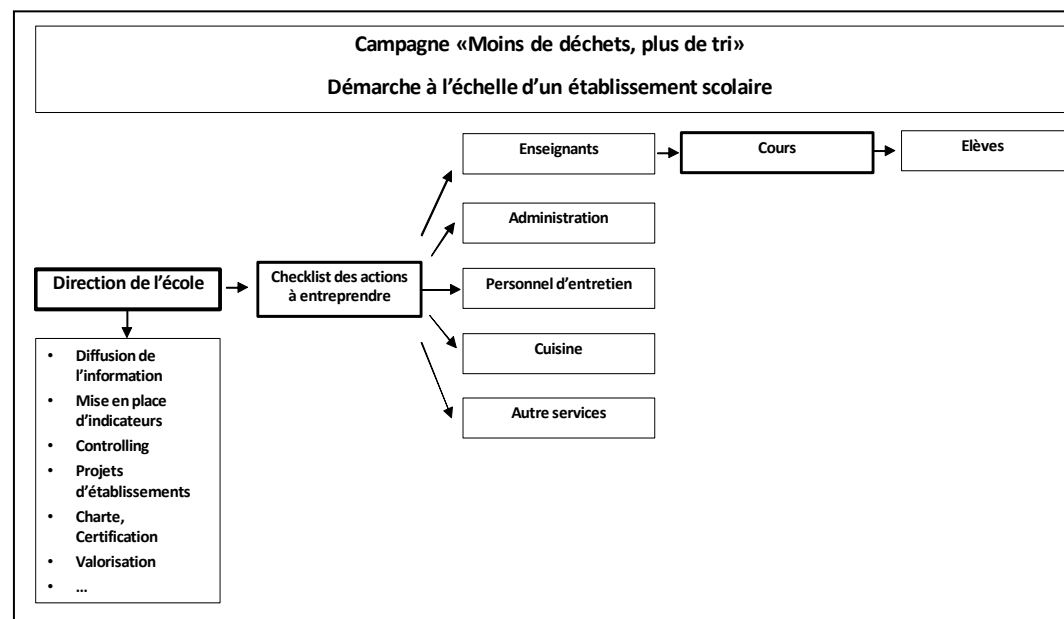
4. Démarche au niveau du « fonctionnement » de l'école

Sur la base des conseils (cf. check-list) émis par les différents partenaires liés à la gestion des déchets, **chaque type de public, chacun selon sa fonction**

- **Établit un état de la situation des actions qu'ils réalisent déjà dans son domaine**
- **S'efforce d'améliorer la situation en prenant des mesures qui lui permettront de respecter un maximum d'éléments mentionnés dans la checklist.**
- **Propose et met en place d'autres mesures** (cf. pt 8 de ce document).

5. Partie « Enseignement »

Pour les directions, il est important de penser à **assurer une coordination entre les enseignants** afin de déterminer quelle personne traite du thème des déchets. Ceci évitera des « répétitions » inutiles et de lasser les élèves. (Voir document destiné aux enseignants).



6. Checklist des activités liées à la gestion des déchets dans l'établissement

D'un établissement scolaire à l'autre, compte tenu de sa taille et des modalités de fonctionnement, les types de publics concernés peuvent varier. Cette checklist n'est pas exhaustive **mais les activités proposées constituent une base de travail**. Elle propose des actions pour tous les types d'activités au sein de l'école. Certaines peuvent concerner plusieurs publics.

Les enseignants sont concernés à double titre. Dans le cadre de leurs cours proprement dits et pour leur préparation.

Leur manière de gérer les déchets devrait **servir d'exemple pour les élèves**.

Enseignants	Personnel administratif	Personnel d'entretien	Direction de l'école	Autres services (cuisine)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tirer des photocopies recto verso dans la mesure du possible ▪ Utiliser du papier recyclé ▪ Utiliser les supports informatiques (tablettes, ...) ▪ Utiliser des capsules alu en salle des maîtres ▪ Selon les possibilités et le public concerné (âge des élèves), mise à disposition de supports de cours sur le site de l'école ▪ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tirer des photocopies recto verso dans la mesure du possible ▪ Utiliser du papier recyclé ▪ Communication interne (enseignants, ...) via des courriels ▪ Economie de papier (éviter le gaspillage) ▪ ... 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utiliser des produits respectueux de l'environnement (choix des produits) ▪ Utiliser la quantité utile de produit, éviter le gaspillage ▪ Elimination des déchets : huile, produits chimiques, ... ▪ ... 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Se référer au règlement sur la gestion des déchets dont dépend l'école ▪ ... 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Déchets ménagers, compostage, ... ▪ Se référer au règlement communal sur la gestion des déchets ▪ ...

7. Indicateurs, mesures des actions entreprises

Types d'activités	Indicateurs
Papier	Quantité de papier utilisée dans l'école chaque année scolaire en fonction du nombre d'enseignants, d'élèves et des activités de l'administration
Déchets alimentaires	Quantité de déchets alimentaires produits en fonction du nombre de personnes concernées (élèves, ...)
Papier recyclé	
Autres déchets recyclés (par ex PET)	
Aluminium	Utilisation des canettes

8. Le rôle des communes

- Selon la loi cantonale sur la protection de l'environnement (art. 39), **la gestion des déchets urbains** (tels que les produits ménagers, ceux des écoles, ...) **est de la compétence des communes qui sont responsables de la collecte et de l'élimination des déchets.**
- Au niveau pratique, **chaque direction doit se référer au règlement sur la gestion des déchets de la commune** dont dépend l'établissement.

9. Directions des écoles : activités, propositions, idées d'actions

La direction de l'établissement peut intervenir de différentes manières afin d'assurer le développement, le suivi et la qualité des actions à mettre en place

- **Etablir un état de la situation** : quelles actions sont déjà en place pour la gestion des déchets dans l'école ? Quelles nouvelles actions devraient/pourraient être mises en place ? Sondage auprès des élèves et des autres personnes concernées. Cette démarche peut/devrait se faire avec un représentant de la commune afin s'intégrer au mieux dans la vision communale.
- **Diffusion de l'information au sein de l'école** (communication interne) auprès des différents publics-cibles.
- Développer une **démarche globale dans la durée.**
- Organiser une **séance d'information ou de formation à l'intention des enseignants. Stéphane Dayer, responsable du projet est à disposition si nécessaire.**
- Renforcer les actions via des **«Clean-up days »** (journée des déchets) durant l'année scolaire.
- Fixer des **actions prioritaires** (délais) si difficulté à réaliser toutes les actions simultanément
- S'assurer que **chacun « joue le jeu »**
- Rédiger et afficher **une charte de l'école** pour la gestion des déchets
- Assurer un **controlling régulier** du respect des mesures qui ont été définies. Possibilité de confier ce controlling à une classe ou à un groupe d'élèves avec **la remise d'un compte-rendu** à la direction de l'école.

- **Utiliser des indicateurs** (cf. site Swissrecycling, adresse à la fin de ce document) afin de **mesurer l'efficacité** des actions entreprises
- Demander **une certification de l'établissement** pour la gestion des déchets, intérêt à obtenir un label (cf. Swissrecycling).
- **Assurer une visibilité des actions** : choix des meilleures propositions, valorisation des projets, communication interne et externe, intervenants extérieurs soit à l'échelle de l'école ou des classes (à discuter avec les enseignants).
-
- D'autres idées d'activités sont proposées sur les sites internet indiqués dans les annexes à ce document ainsi que dans le support d'activités destiné aux enseignants (cf. Document « Activités dans les classes »).

10. Evaluation de la démarche

Une première évaluation est à prévoir à la fin de l'année scolaire 2018-2019 (mai 2019).

Les modalités seront transmises aux directions des écoles par le responsable de la démarche.

11. Concours

Afin de valoriser au mieux les meilleures actions développées dans les écoles, **un concours sera organisé à la fin de l'année scolaire 2018-2019**. Les directions des écoles recevront le règlement via Ecole-Economie.

12. Aspects matériels

- Installer à **l'intérieur de l'école des bacs pour le tri des déchets avec indications des produits de manière visuelle** (pictogrammes) **et écrite** (noms des types de déchets). Si possible, pas dans les lieux non abrités ou dans la cour afin d'éviter des dépôts sauvages.
- **Ne pas déposer des bacs de tri ou autres cartons dans les couloirs**. Il s'agit d'une prescription de l'Office cantonal du feu. Cela engendre une charge thermique importante. En cas d'incendie, il s'agit de ne pas encombrer les couloirs afin d'assurer le libre passage en cas d'évacuation. La collecte des déchets « papier » est autorisée dans les classes.



IMPORTANT

Des informations très précises concernant la gestion des déchets dans un établissement et les démarches à entreprendre sont disponibles sur les sites présentés dans l'annexe 1 de ce document. Tenir compte des indications propres à chaque commune.

Par exemple :

<https://www.taxe-au-sac-valais.ch/>

<http://www.swissrecycling.ch/fr/>

- **Prévoir au moins 4 bacs** en lien avec les déchets de l'école (à discuter avec la commune). Prendre en compte le fait que toutes les écoles ne génèrent pas tous les types de déchets mentionnés.
 1. **Papier-carton**
 2. **PET**
 3. **Aluminium – Fer blanc (boîtes de conserve)**
 4. **Verre**
 5. Biodéchets dont déchets alimentaires (du ressort des cuisines)
 6. Capsules de café (endroits spécifiques)
- **Attention** : Le contenu des bacs est régulièrement contrôlé par les autorités

Ce document a été préparé avec le concours de M. Thierry Pralong, Service de l'environnement du Canton du Valais, de M. Yerly (UTO) et de M. Blatter (SATOM).

Nous leur adressons tous nos remerciements.

Stéphane Dayer / juin 2018

Annexe 1 : Pour en savoir plus, sites internet, contacts, ...

Le tableau ci-dessous propose les mêmes informations que celles qui figurent dans le document de l'enseignant.

1. Contacts pour les visites d'usines de valorisation thermique des déchets ou pour une intervention en classe

Usines	Contacts	Autres informations
Région Bas-Valais : SATOM - Monthey	Jean-Philippe Christinat 024 473 88 25 024 472 77 77 jph.christinat@satomsa.ch	https://satomsa.ch/
Valais Central : Usine de valorisation thermique des déchets (UVTD) UTO – Uvrier	Formulaire : http://www.utovs.ch/traitement-ordure/demande-visite-centre-production.html Tél. 027 205 64 40	http://www.utovs.ch/
Haut-Valais : Kehrlichtverbrennungsanlage (KVA) - Gamsen	027 923 12 33	www.abfall-oberwallis.ch

2. Pour en savoir plus, sources d'information,

Les sources d'informations concernant la gestion des déchets sont innombrables. Les sites et autres références mentionnés ci-dessous présentent l'essentiel des éléments à retenir ainsi que des outils de travail intéressants pour l'enseignement.

Entreprises, sociétés, associations, ... autres sources	Sites internet, coordonnées	Remarques
Swiss Recycling	http://www.swissrecycling.ch/fr/	Tout savoir sur le recyclage
PET Recycling	http://www.petrecycling.ch/fr/home	Produits issus du recyclage du PET
Education 21	http://www.education21.ch/fr/ecole/pratiques-EDD	Activités à l'école et en classe
IGSU – Communauté d'intérêts pour un monde propre	http://www.igsu.ch/fr/ambassadeurs-igsu/offre-de-sensibilisation-pour-coles/	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offre de sensibilisation pour les écoles ▪ Cours de formation « prêts à l'emploi » ▪ Interventions dans les écoles ▪ « Clean-up day » ▪ Littering
Littering, idées contre les déchets	https://www.littering-toolbox.ch/fr/	Tout savoir sur le littering . Partage de projets sur toute la Suisse. Les écoles pourraient faire valoir sur cette plateforme leurs activités sur le sujet.

Reparaturführer	https://www.reparaturfuehrer.ch/	Propositions de démarches visant à faire réparer certains produits au lieu de les remplacer Disponible en allemand uniquement pour l'instant
Energie-environnement	https://www.energie-environnement.ch/maison/coin-des-ecoles	Ressources pédagogiques centrées sur la découverte et l'expérimentation, propositions d'animation à réaliser en classe,
Office fédéral de l'environnement	https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/dechets.html	Propositions d'actions concrètes
« Trier c'est pas sorcier »	https://www.taxi-au-sac-valais.ch/index.php	Présentation de la taxe au sac en Valais et de manière de gérer les déchets (site officiel). Trier c'est pas sorcier !
Service de l'environnement du Canton du Valais	https://www.vs.ch/web/sen	Planification cantonale de gestion des déchets et explications concernant les filières d'élimination des déchets
Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets	www.cosedec.ch	Cours de formation et de sensibilisation , dossier pédagogique
Réseau d'écoles 21	http://www.reseau-ecoles21.ch/themes/consommation-et-economie	Propositions d'activités : consommation – déchets
Ecole-Economie / Gestion des déchets	www.ecole-economie.ch	Informations générales concernant la campagne de communication. Activités proposées par des écoles et des enseignants

Autres sites

Guide des achats responsables	http://www.achats-responsables.ch/leguide/parse/contexte/5/6	Intéressant à l'échelle de l'école
Communes valaisannes	Site de chaque commune dont dépend l'école	Règlement communal pour le tri et l'élimination des déchets

13. Collaboration - Partenariat

- UTO, Uvrier, <http://www.utovs.ch/>
- SATOM, Monthey, <https://satomsa.ch/>
- Etat du Valais, Service de l'environnement, Sion, <https://www.vs.ch/web/sen>
- Antenne région Valais romand (taxe au sac), <https://www.taxe-au-sac-valais.ch/>
- Fondation pour le développement durable pour les régions de montagne, www.fddm.ch